

Cher Monsieur,

J'ai pris connaissance avec mon équipe, de votre courrier qui m'a été adressé par votre association Savès Climat.

A la lecture de celle-ci, je me permets tout d'abord de vous transmettre mes félicitations quant à la qualité du travail, des recherches et des propositions suggérées.

En tant que tête de la liste « une autre vision pour Lombez », je vous confirme que nous avons intégré dans notre programme certaines de vos propositions d'action à savoir :

*3. S'engager à ce que toute nouvelle construction publique soit la plus neutre possible en carbone dans sa conception, son implantation, sa construction et son usage.*

*4. Mettre à disposition d'Energie Citoyenne Pays Porte de Gascogne (seul outil citoyen local de développement de l'énergie photovoltaïque) les toitures des bâtiments publics pour y installer des panneaux photovoltaïques recyclables quand cela sera possible.*

*5. Investir localement dans les énergies renouvelables, notamment en prenant une participation dans Energie Citoyenne Pays Porte de Gascogne.*

*9. Mesurer systématiquement le poids des déchets produits par les différents services communaux et mettre en place un plan de réduction.*

*10. Mettre en place dans les communes urbaines, des composteurs collectifs. Cette mise en place devra s'accompagner d'actions de sensibilisation afin d'impliquer au maximum les citoyens utilisateurs.*

*11. Conditionner les aides aux associations et organisateurs d'événements à la signature d'une charte « zéro déchet » qui leur imposerait de ne plus utiliser, dès 2020, tout type d'objet à usage unique (bouteille, couvert, gobelet...) et de trier leurs déchets afin de les recycler. En contrepartie, les communes mettront à disposition de la vaisselle réutilisable, solide et facilement lavable tout comme elles le font aujourd'hui pour des tables et des chaises ou bien négocieront des tarifs de gros pour des objets Eco-labellisés.*

*12. Installer des systèmes de récupération des eaux pluviales sur les bâtiments publics et des dispositifs de réutilisation.*

*14. Relocaliser sur le territoire du Savès la transformation des repas de la restauration collective (restauration hors domicile) via un approvisionnement de proximité et de qualité (produits de type agriculture raisonnée, biologique, en permaculture) et avec un minimum d'émission de GES. Constituer un Projet d'Alimentation Territoriale pour la mise en œuvre de ce projet avec entre autres la participation de Savès Climat, l'association de producteurs MARAMUTU, le Jardin de Cocagne Terra Ferma, des producteurs locaux, les associations de parents d'élèves et tous les acteurs locaux qui souhaitent s'impliquer.*

*18. Rénover les bâtiments au moyen de matériaux écologiques pour éliminer les pollutions chimiques internes.*

*19. Mettre en oeuvre une stratégie zéro déchets dans les écoles, ALAE et cantines. Proposer aux cantines scolaires l'utilisation d'un composteur ou l'élevage de poules.*

*20. Planter des mellifères et des vergers dans ou à proximité des écoles et centre bourg.*

*21. Accompagner et soutenir les projets pédagogiques en lien avec l'environnement (jardins pédagogiques, dispositifs de mesure des consommations d'énergie et d'eau, ...)*